



## BASKET-BALL

### Règles particulières

#### Article 1

Pour les filles et les garçons, la durée des rencontres est fixée à 4x10 minutes – temps décompté – avec une pause de 1 minute entre les périodes 1-2 et 3-4 et une pause de 10 minutes entre les périodes 2-3.

Pour les matches à temps réduit, elle est de 4 x 8 minutes, temps décompté.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on jouera une prolongation de 5 minutes x fois jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

#### Article 2A

- Le nombre minimum de joueurs pour engager une équipe au tournoi de Basket des Jeux de la FISEC est fixé à 8. En cours de compétition, si par suite de blessures ou d'autres événements, le nombre de joueurs d'une équipe était inférieur à 8, cette équipe pourrait poursuivre la compétition.
- Le nombre maximum de joueurs, pour l'ensemble du tournoi, est fixé à 12 joueurs.
- Les joueurs (maximum 12), inscrits sur la feuille de match, doivent appartenir à la liste "contrôle d'identité", **avec les noms des joueurs et leurs numéros de vareuses**, remise au Bureau de contrôle lors de l'arrivée de la délégation. Les vareuses sont numérotées de 0 à 99.
- La liste "contrôle d'identité" doit être présentée à l'organisateur ou à l'OTI 15 minutes au plus tard avant chaque match.

#### Article 2B

En cas de non-respect de l'article 2A, le forfait pour le match sera appliqué.

## **Article 3**

Pour le classement, le décompte des points se fait de la manière suivante:

- match gagné : 2 points
- match perdu : 1 point
- forfait ou pénalité : 0 point.

## **Article 4**

### **Classement des équipes en cas d'égalité**

#### **4.1 Procedure**

**4.1.1** En cas d'égalité entre deux équipes, le résultat du match entre ces deux équipes détermine le classement.

**4.1.2** En cas d'égalité entre plus de deux équipes, un second classement sera établi prenant en compte uniquement les résultats des matches entre ces équipes à égalité

**4.1.3** Si après ce second classement, des équipes sont encore à égalité, on utilisera le goal average pour déterminer le classement, en prenant en compte uniquement les résultats des matches entre ces équipes encore à égalité

**4.1.4** S'il y a encore des équipes à égalité, le classement sera déterminé en utilisant le goal average de tous les matches joués par ces équipes dans le groupe

**4.1.5** Si, en utilisant les critères ci-dessus, à tout moment le nombre d'équipes à égalité est réduit à deux, la procédure prévue au D.1.1 ci-dessus est appliquée.

**4.1.6** Si, en utilisant les critères ci-dessus, à tout moment le nombre d'équipes à égalité est supérieur à deux, la procédure prévue ci-dessus à partir du D.1.3 est répétée.

**4.1.7** Le goal average sera toujours calculé par division

**4.2 Exception:** S'il y a seulement trois équipes dans un groupe et qu'elles ne peuvent être départagées suivant les étapes prévues ci-dessus (le goal average par division est identique), le classement sera alors déterminé par le nombre total de points marqués.

En cas de nouvelle égalité, on procèdera à un tirage au sort.

## **Article 5**

Les ballons **en cuir**, conformes au règlement FIBA, sont fournis par le pays organisateur :

Filles: n° 6 Garçons: n° 7. **Les ballons en plastique ne sont pas autorisés.**

## **Article 6**

A l'exception des modalités fixées ci-dessus, les règles de jeu de la FIBA sont d'application.

## **Article 7**

Les cas, non prévus au présent règlement, seront tranchés par la Commission Technique Internationale.